

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 46 (1901)
Heft: 12

Artikel: L'emploi tactique du canon à tir rapide et à boucliers en France
Autor: Pagan, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLVI^e Année.

N° 12.

Décembre 1901.

SOMMAIRE

L'emploi tactique du canon à tir rapide et à boucliers en France. — Le Bataillon neuchâtelois des Tirailleurs de la Garde. (Fin.) — Le service des secours volontaires en Suisse. — Les nouveaux appareils de pointage à ligne de mire indépendante. — Les manœuvres impériales allemandes en 1901. — Chroniques. — Informations. — Correspondance. — Bibliographie.

L'EMPLOI TACTIQUE

DU

CANON A TIR RAPIDE ET A BOUCLIERS

en France ¹

Depuis plusieurs années, le canon à tir rapide et à boucliers est devenu l'armement normal de l'artillerie française. Le nouveau matériel a remplacé l'ancien, mais les règlements qui le concernent sont encore confidentiels et les règles relatives à l'emploi de l'artillerie dans le combat n'ont été modifiées officiellement que par un arrêté du 29 mars 1900, relatif à l'article 135 du règlement sur le service des armées en campagne. Quelques alinéas d'une portée générale en ont été supprimés, sans qu'on puisse cependant attribuer au silence sur ces points le sens d'un changement de doctrine.

Au lieu de prescrire l'engagement simultané de toutes les batteries dès le début de l'action, le nouvel article 135 se con-

¹ D'après un article : *Où en est la question de l'emploi tactique du canon à tir rapide?* « Journal des Sciences militaires », avril 1901.

tente de dire qu'on doit tenir les batteries prêtes à agir. Le véritable but de la lutte d'artillerie est précisé ; la rapidité du tir remplace la convergence du feu lors de la préparation à l'attaque décisive. L'article 135, dont nous soulignons les termes changés, est maintenant rédigé comme suit :

Dès le début du combat, l'artillerie doit mettre toute son énergie, tous ses moyens, à prendre sur l'artillerie adverse la supériorité du feu.

Les éléments du succès dans cette lutte sont : le nombre de ses batteries que l'on doit *se tenir prêt à faire agir* dès ce moment, tout en ménageant le principe de ne pas séparer l'artillerie des divisions auxquelles elle est attachée — l'entrée en action *instantanée* et par surprise de ces batteries — : enfin, la convergence de leurs feux et *l'unité d'action*.

Cette lutte a surtout pour but de permettre ensuite à l'artillerie de consacrer le plus de forces disponibles à sa tâche principale, qui est d'appuyer coûte que coûte, matériellement et moralement, l'infanterie pendant les périodes successives du combat.

Dans la préparation spéciale de l'attaque décisive, elle joue un rôle prépondérant *tant* par l'entrée en action *de nouvelles* batteries, aussi nombreuses que possible, qui viennent ouvrir brusquement et violemment le feu sur un point choisi, *que par l'accélération du tir* de toutes les batteries à portée de préparer ou d'appuyer l'attaque.

Si les modifications réglementaires parvenues à notre connaissance sont rares, d'autre part les questions soulevées par l'emploi tactique du canon à tir rapide ont été examinées dans de nombreux travaux de tendances très diverses.

I

Propriétés du nouveau matériel. — Conséquences.

La propriété caractéristique du matériel nouveau est, avant tout, de pouvoir réaliser dans un temps infiniment plus court qu'avec l'artillerie ancienne tous les résultats qu'on peut obtenir avec le canon dans chaque cas particulier.

En outre, grâce aux boucliers dont ce canon est pourvu, une bonne partie des servants sont protégés sous le feu à shrapnels fusants et tout le personnel peut être rapidement abrité lors des feux de vitesse de l'artillerie ennemie. Les boucliers sont aussi à l'épreuve de la balle du fusil.

Quant à la mobilité, elle est la même que celle du matériel précédent.

Dans ces conditions, la batterie à tir rapide a paru être un instrument de combat assez différent de la batterie à tir lent

pour qu'on ne puisse pas lui appliquer sans examen toutes les règles d'emploi admises pour cette dernière.

Les novateurs disent :

1^o L'artillerie étant une arme essentiellement *encombrante*, il y aura toujours avantage à réduire ses effectifs dans la mesure où le perfectionnement de la pièce permettra de le faire sans diminuer la puissance totale de l'unité de combat.

2^o La rapidité d'action de l'artillerie nouvelle donne à la *préparation du tir* une influence prépondérante que l'avantage du nombre ne permet pas de compenser. Les batteries devront, par suite, bien plus qu'autrefois *agir par surprise* ; au lieu d'ouvrir le feu avec tous les éléments disponibles, il faut conserver au contraire des *batteries en surveillance*, prêtes à entrer en action au moment opportun.

3^o La nécessité absolue de ne pas s'exposer à découvert au feu de l'artillerie adverse oblige les batteries à se tenir plus que jamais en arrière des crêtes ; dès lors, la lutte d'artillerie, devenue des plus difficiles, ne sera que très rarement décisive et ne constituera plus une véritable phase de la bataille.

4^o Les batteries en arrière des crêtes ne pouvant en général soutenir directement l'infanterie, il faudra en compléter l'action par celle d'autres unités, qui seront poussées en avant et seront souvent obligées, pour échapper au feu des batteries adverses, de se partager en groupes très petits. Les petits détachements d'artillerie, pièces ou sections, étant maintenant en état d'exercer une action tactique bien définie, il n'est pas admissible qu'on renonce à profiter de cette propriété nouvelle quand les circonstances s'y prêtent. Il faut, par conséquent, habituer l'artillerie à agir, le cas échéant, autrement que par batteries.

5^o L'action maximum d'une batterie peut, dans tous les cas, s'étendre sur un front notablement supérieur à celui de la batterie elle-même ; par conséquent la *concentration des feux*, au lieu de rester le mode d'action unique et essentiel de l'artillerie, ne doit plus être qu'un procédé particulier, applicable dans certaines circonstances spéciales. C'est ce qu'on a exprimé en disant que la rapidité du tir supplée à la concentration des feux.

Le triomphe de plusieurs de ces propositions semble maintenant assuré :

La batterie de 6 pièces a été remplacée en France par celle de 4 pièces. On se rend compte que l'accroissement d'efficacité du canon à tir rapide permet de réduire le nombre des pièces, mais que l'énorme consommation en munition exige l'augmentation du nombre des caissons, les organes d'alimentation.

On s'accorde généralement à reconnaître aussi que l'ouverture simultanée du feu par toute l'artillerie en ligne aurait de graves inconvénients et on commence à admettre que la lutte d'artillerie sera non plus le prologue, ni même le premier acte de la bataille, mais l'accompagnement obligé de l'action depuis le commencement jusqu'à la fin.

Les officiers qui veulent conserver les batteries à 6 pièces et les 138 canons du corps d'armée répondent qu'il n'y a rien de changé dans les règles fondamentales d'emploi de l'artillerie ; ils estiment que l'efficacité supérieure du canon à tir rapide n'est pas véritablement démontrée, puisqu'on ne peut en juger que par des résultats de polygone ou de tirs tactiques de temps de paix.

Mais quelles preuves exigent-ils donc ? Le canon remplacé n'en a pas fourni d'autres et il est légitime, pour se faire une idée de la valeur relative des deux pièces, de comparer des résultats obtenus dans des conditions identiques.

Une pièce à tir rapide permet d'atteindre en 40 secondes 80 % des cibles placées à découvert d'une façon quelconque dans une zone de 400 mètres de profondeur sur un front de 50 mètres. Un pareil résultat laisse bien loin derrière lui tout ce qu'on pouvait raisonnablement demander à l'artillerie il y a quelques années. Au point de vue des tirs de polygone, le nouveau canon ne ressemble donc en rien à ceux qui l'ont précédé.

Sur le champ de bataille, il est vrai, lorsque les objectifs seront soit des tirailleurs abrités dans des sillons, soit des canonniers cachés derrière leurs boucliers, l'efficacité sera réduite dans une proportion énorme ; mais le canon à tir rapide conservera sa supériorité relative, tant que la vulnérabilité de l'objectif ne sera pas réduite à zéro.

Il importe aussi de savoir si le réglage sera plus difficile pour le canon à tir rapide que pour le canon précédent.

Or le canon de 75 mm., grâce à la rapidité même de son tir, peut étendre une action efficace sur une zone de terrain bien plus profonde. Le réglage, pouvant être plus large, sera

évidemment plus facile à obtenir qu'un réglage étroit ; en outre les éclatements de ses projectiles sont plus faciles à observer.

Ainsi là où une batterie de 75 mm. ne pourra pas trouver d'une façon sûre les limites de la zone à battre, une batterie ordinaire aurait pu encore bien moins régler son tir.

Quant à l'émotion du personnel sous le feu, l'influence qu'elle peut exercer sur le rendement de la batterie sera moindre, puisque la part des servants est moindre dans le fonctionnement du canon à tir rapide, plus ou moins immobilisé sur le sol, bien plus facile à repointer et en outre couvrant de ses boucliers plusieurs hommes.

En somme, le canon de 75 mm. est d'un service plus calme et plus sûr, ainsi que d'un réglage plus facile que le canon ordinaire. Son tir sera aussi souvent réglé que celui de ce dernier et, dans ce cas, sera toujours incomparablement plus efficace. L'action de la batterie nouvelle sera donc plus prompte que celle de la batterie ancienne.

Si l'on reconnaît qu'en présence de l'artillerie nouvelle il faut se couvrir davantage, que les batteries doivent se défiler avec plus de soin derrière les crêtes, qu'il faut dresser les servants à s'abriter sous la rafale ; si on demande à l'infanterie d'utiliser mieux le terrain, n'est-ce pas parce qu'on croit à l'efficacité plus grande du nouveau matériel ? Cette artillerie oblige donc à modifier les procédés d'approche et de combat et à chercher les moyens de faire face à des nécessités nouvelles.

Mais ce ne sont pas seulement de plus grandes précautions qu'il faut employer contre le tir de l'artillerie adverse, car on risquerait de n'avoir plus que des batteries essentiellement passives, incapables de se porter résolument en avant et d'attaquer, aveuglées par leurs crêtes couvrantes, toujours prêtes à interrompre leur tir pour se mettre à l'abri des rafales, immobilisées devant les batteries ennemies et attendant de les avoir dominées avant de s'engager franchement pour remplir leur tâche principale, qui est de concourir à l'action de l'infanterie. Il faut donc encore et surtout des procédés nouveaux d'engagement et d'attaque.

Si la puissance des feux nous immobilise sur le front, pourquoi ne pas en conclure qu'il ne faut mettre en action sur ce front que le nécessaire. C'est là une application du principe de l'économie des forces, qui n'offre des dangers que si on en fait une règle trop générale.

Quand l'attaque de front ne peut rien donner, il faut « manœuvrer ». Or l'artillerie nouvelle se prête admirablement à la *manœuvre*, c'est-à-dire à une répartition des forces qui permette de faire échec à l'ennemi, en certains points, en lui opposant seulement une batterie contre deux ou trois, afin de pouvoir, à son insu, apparaître ailleurs avec deux ou trois batteries contre une.

II

Du combat d'artillerie.

La supériorité du nombre des pièces est-elle un gage certain du succès en un point donné ?

Sur un front de 200 m. avec fauchage ou de 100 m. sans fauchage, les expériences de polygone montrent que l'efficacité d'une batterie dont le tir est réglé est absolue sur des *objectifs à découvert*, quels que soient les objectifs abrités qui se trouvent sur le même front, ces derniers pouvant être considérés comme invulnérables. Qu'est-ce qu'une seconde batterie venant tirer sur le même front pourra utilement ajouter à l'effet de la première ? Bien peu ; par contre, les deux batteries auront exposé deux fois plus de personnel et dépensé deux fois plus de munition. S'il en est ainsi, le nombre des batteries à faire tirer dépend surtout du front à battre ; il faut attribuer à chaque batterie une tranche d'objectif d'une largeur égale à celle de la rafale. Les batteries en surplus seront économisées ; elles prépareront leur tir de façon à être en état d'ouvrir immédiatement leur feu.

Il faut, dit-on, 40 secondes à la batterie pour achever son tir progressif ; mais dans ces 40 secondes l'effet obtenu n'est pas proportionnel au temps. La rafale parcourt 400 m. en 40 secondes et elle produit tout son effet utile à l'instant où elle passe sur l'objectif, ce qui peut arriver aussi bien à la quatrième seconde qu'à la vingtième ou à la quarantième. Deux, quatre ou même dix batteries n'agiront pas plus vite qu'une seule, car il faudra toujours exécuter la rafale entière.

Mais trois batteries tirant contre une seule ne réaliseront-elles pas une densité de feu et par suite une efficacité bien plus grande qu'une seule batterie tirant contre trois ?

Non, s'il s'agit d'un objectif partiellement protégé, comme

une artillerie à boucliers. Dès que la portion découverte est atteinte, les effets n'augmentent plus avec la densité du tir.

Si le personnel de la batterie s'élève au total à 40 hommes, la moitié de ce personnel, soit 20 hommes, peuvent être considérés comme vulnérables. Sur ces 20 hommes, la première rafale en enlèvera 80 %, soit 16 ; une deuxième batterie survenant sera à peu près sans action sur les 20 hommes abrités ; sur les 4 hommes découverts ayant échappé à la première rafale, elle en abattra 3 et la troisième batterie ne pourra plus en atteindre qu'un seul.

Au contraire, si les 3 batteries sont comprises dans le front battu par la batterie isolée, chacune d'elles aura exposé 20 hommes, sur lesquels elle en aura perdu 16. Les pertes totales seront donc de 48 hommes d'une part et de 20 seulement de l'autre. La différence réelle est plus grande encore, car il est évident que les officiers, obligés de se découvrir pour régler le tir et surveiller l'objectif, entrèrent pour une proportion considérable dans les chiffres des pertes ; or que vaut une batterie qui a perdu son capitaine et même ses lieutenants ?

On peut donc dire que la désorganisation portera d'un côté sur trois batteries et de l'autre sur une seule.

Mais ne doit-on pas craindre qu'en engageant trois batteries successivement on ne s'expose à les faire battre les unes après les autres ?

Oui, si on attend, pour engager la deuxième batterie, que la première soit détruite.

Une batterie à tir rapide et *a fortiori* un groupe, met plus de temps pour changer d'objectif qu'une batterie adverse pour lui envoyer une rafale. Par conséquent, si le groupe ennemi est engagé tout entier contre une seule batterie, on fera intervenir la deuxième quand il sera nécessaire ; mais, en tout cas, sans danger pour elle, puisque l'objectif, engagé ailleurs, ne pourra lui répondre en temps opportun, et la troisième batterie sera disponible pour parer à l'imprévu.

D'après ce qui précède, il semble qu'à ne considérer qu'un point du champ de bataille, c'est-à-dire trois batteries contre trois, il y ait en général avantage à n'engager dans chaque cas particulier que l'artillerie *nécessaire pour battre complètement, sans recouvrement ni lacune, le front considéré*, quel que soit le nombre de pièces que l'ennemi a lui-même sur ce front.

Si on envisage un horizon moins limité, le parti qu'on peut tirer de cette propriété de l'artillerie nouvelle de produire très rapidement son maximum d'effet dans une zone donnée se manifeste encore plus.

On objectera qu'il s'agit avant tout d'être plus fort que l'ennemi, et peu importe qu'on ait pour cela employé deux ou trois batteries de trop.

En procédant ainsi, sans compter, on s'expose à voir l'ennemi immobiliser notre artillerie avec une partie de la sienne et, finalement, rester maître du terrain au point décisif avec le reste.

On dit encore qu'on n'est jamais trop fort en artillerie sur un point donné parce qu'il est facile de transporter là où on en a besoin les canons engagés.

Est-on bien certain de pouvoir toujours faire ce transport en temps utile ? La puissance des feux adverses laissera-t-elle constamment cette liberté de manœuvre que l'on a escomptée jusqu'ici ? Une batterie ou un groupe engagés ayant essuyé des rafales seront-ils aussi complètement disponibles que les unités restées à l'abri ? Il est donc prudent et sage de calculer, de compter, avant de lancer dans la mêlée des batteries et des groupes qui subiront des pertes et dépenseront des munitions sans rien ajouter d'utile aux effets, déjà suffisants, obtenus par d'autres unités.

Pourquoi faire, dès le début du combat, concourir toutes les batteries à une lutte d'artillerie que l'on sait être sans issue ? Ne serait-ce pas absorber les batteries dans une tâche qu'on reconnaît n'être pas la principale, puisqu'on admet que le rôle de l'artillerie est *avant tout* de prêter son concours à l'infanterie.

L'artillerie n'a pas seulement à battre les objectifs existants ; elle a encore le devoir, pendant toutes les périodes de la lutte, de se mettre en mesure d'agir avec le maximum de puissance contre tous les objectifs qui peuvent se présenter. De là résulte la nécessité de surveiller le champ de bataille et de faire préparer ces tirs éventuels par des batteries disponibles.

Ce que l'ennemi cherche, c'est de faire arriver son infanterie sur les points qu'il veut enlever. Ses batteries auront rempli leur tâche si, même au prix de leur propre destruction, elles vous ont empêché d'intervenir en temps utile là où la victoire sera réellement disputée.

L'artillerie est aujourd'hui un puissant moyen de diversion par lequel, à un moment donné, on facilite les progrès de l'infanterie en paralysant les efforts de l'ennemi sur le front où on a la volonté d'agir. Pour exercer utilement cette diversion, il faut à ce moment et sur ce front, disposer de plus d'unités que l'ennemi, de manière à pouvoir successivement contre-attaquer et immobiliser toutes ses batteries et se réserver encore le moyen d'exercer librement une action directe sur son infanterie.

C'est à ce moment que celui qui n'aura partout engagé que le nécessaire retrouvera tous ses avantages, s'il peut disposer d'une masse mobile d'artillerie pour produire un violent effort là où il le juge convenable.

Une longue ligne d'artillerie dont chaque batterie est immobilisée par le feu d'une batterie adverse ne répond pas à cette conception d'une masse mobile disponible. Pour obtenir celle-ci, il convient, en ne mettant en ligne partout que l'effectif sûrement suffisant tout d'abord, de se réserver des éléments disponibles en aussi grand nombre que possible.

Celui qui, imparfaitement orienté, s'engage dès le début sans calculer ni compter risque de ne pouvoir, le moment venu, produire la diversion et rompre l'équilibre en sa faveur.

Voici ce que, dans son ouvrage classique, disait en 1892 le général Langlois, sous le titre : *Inconvénients de la priorité de l'ouverture du feu* :

Si on considère deux artilleries opposées, il est universellement admis que celle qui ouvrira le feu la première a l'avantage. C'était juste autrefois, parce que les artilleries ne combattaient pas de couvert à couvert, mais à petite distance. Il en est de même aujourd'hui dans la lutte à découvert. Aujourd'hui les artilleries cherchent à se masquer, le plus souvent elles y parviennent : celle qui ouvre le feu la première indique sa position. On a donc intérêt à mettre en action le minimum de batteries pouvant produire avec sûreté l'effet voulu. C'est le principe de *l'économie des forces*, applicable à l'artillerie comme à l'infanterie. On ne tient rien en réserve, on déploie toute l'artillerie prête à agir. Si la situation change par suite des dispositions de l'adversaire, toute l'artillerie est en mesure d'entrer immédiatement en action.

Les réserves d'artillerie ont été condamnées avec l'artillerie ancienne, parce que celle-ci, employant des projectiles moins efficaces, ne pouvait ni détruire ni même immobiliser les batteries ennemies. L'artillerie engagée restait donc toujours

disponible et, en outre, on n'avait jamais trop de batteries en ligne pour produire des effets sérieux.

Aujourd'hui les conditions ont changé. Le nombre n'est plus pour l'artillerie, comme autrefois, un élément de supériorité impossible à compenser.

L'emploi de l'artillerie est plus que jamais une question de réflexion et de nuances. Il comportera des masses disponibles, qu'il faudra, bien entendu, savoir ne pas laisser inactives.

Le jeu de ces masses disponibles d'artillerie sera même plus facile que celui des réserves pour l'infanterie, d'abord parce que l'artillerie est plus mobile, ensuite parce que les mêmes unités peuvent être engagées plusieurs fois, à la condition cependant de savoir éviter les luttes prolongées et de se contenter d'imposer silence aux batteries ennemies au moment voulu, sans s'acharner toujours à poursuivre leur destruction.

En somme, le désaccord entre les écrivains militaires vient surtout de ce que les partisans de l'ancienne tactique, tout en admettant que la tâche principale de l'artillerie est de coopérer à l'action des autres armes, estiment qu'il faut aussi tôt que possible se débarrasser de l'artillerie adverse et par conséquent la dominer promptement.

Or cette destruction n'est pas exécutable et elle ne serait efficace que si elle était générale.

Cette conception amène à déployer toutes les batteries parallèlement à celles de l'ennemi et à s'immobiliser devant elles.

Si on obtient l'avantage, on ne peut compter que l'ennemi aura tout perdu et ne sera en état de reconstituer un certain nombre de batteries que notre infanterie retrouvera devant elle aux bons endroits et contre lesquelles il faudra recommencer la lutte.

L'avantage, malgré la supériorité acquise, n'en sera pas moins subordonné dans cette nouvelle lutte à l'habileté avec laquelle on manœuvrera.

Par contre, si l'ennemi a occupé toute notre artillerie avec une fraction de la sienne, cette fraction, eût-elle été écrasée, se serait sacrifiée au salut général en permettant d'engager au point décisif et au moment voulu une masse d'artillerie assurant le succès.

Il est plus logique de rechercher avant tout et de la façon

la plus directe la victoire de l'infanterie elle-même, qui est la seule définitive.

L'artillerie doit donc contenir l'adversaire sur tout le front avec un minimum de forces et chercher à conserver sans cesse disponibles des moyens suffisants, soit pour paralyser la résistance de l'ennemi sur les points où on a le dessein de progresser, soit pour arrêter son offensive là où on se sent menacé.

Pour cela, il est indispensable de pouvoir disposer de masses mobiles et manœuvrières, d'autant plus nécessaires qu'on ne peut prévoir dès l'abord sur quels points il conviendra de les faire intervenir.

III

Emploi de sections ou de pièces isolées.

Quand il s'agira d'appuyer directement l'infanterie, l'artillerie sera obligée de se porter en avant des crêtes qui l'abritent. Si elle tente de le faire par groupe ou par batterie, ces unités se trouveront exposées au feu efficace de l'artillerie ennemie avant d'avoir pu entrer en action.

Si, au contraire, elle pousse en avant des sections isolées ou de simples pièces, qui pourront plus facilement se dissimuler, elle mettra l'adversaire dans une alternative embarrassante : s'il néglige les canons isolés qui arrêteront ses tirailleurs ou qui battront les lisières de ses points d'appui, notre infanterie, ainsi soutenue et appuyée par des feux efficaces, progressera et gagnera du terrain. S'il ouvre le feu avec des batteries entières sur les pièces ou sections isolées, ces batteries, en s'offrant aux coups de l'artillerie restée en arrière des crêtes, risqueront beaucoup sans pouvoir espérer grand chose d'un tir sur des buts de faibles dimensions, utilisant bien le terrain.

Mais l'emploi de ces petits détachements peut-il donner des résultats qui compensent les inconvénients de la dislocation de batteries ?

Au point de vue matériel, ce n'est pas douteux, une pièce à tir rapide pouvant exercer une action réellement efficace sur des fronts de 50 à 100 mètres. La seule objection sérieuse qui soit opposée provient de la difficulté du commandement de pièces isolées. On reconnaîtra néanmoins qu'une fois l'objectif indiqué, le tir est plus aisé en somme avec une pièce, dont

on voit nettement les coups et qui est immobile, qu'avec le fusil, qui subit toutes les émotions du tireur, son affût.

La pièce aura toujours des missions simples : « Portez-vous à tel point ; vous tirerez sur telle ferme ou sur telle lisière de bois ». Un chef de pièce exercé obtiendrait, dans ces conditions, de bons résultats. Il faut au moins en faire l'essai, après avoir donné une instruction appropriée, car l'origine de l'insuffisance actuelle peut remonter aux règlements qui interdisent un pareil emploi de l'artillerie, auquel ils ne préparent ni les chefs de section ni les chefs de pièce.

Le feu d'une section ou d'une pièce peut encore rendre des services signalés pour protéger le flanc d'une ligne d'artillerie.

IV

Conclusions de la discussion.

En somme, on est d'accord sur la nécessité de reviser les règlements tactiques de l'artillerie, et la preuve en est dans les modifications déjà admises et dans celles qu'on cherche encore, moins, il est vrai, pour utiliser les propriétés de l'arme que pour échapper à son action.

On admet les batteries de surveillance. On reconnaît que la théorie de 200 m. de front à battre par batterie est applicable, à la rigueur, comme point de départ, dans l'engagement de l'artillerie contre une ligne de batteries dont on ignore la force. On se rallie à l'idée de l'emploi de pièces isolées dans un grand nombre de circonstances particulières.

Les divergences d'opinions portent sur la fréquence des cas où ces procédés nouveaux seront applicables, sur la manière de constituer, d'employer et même de concevoir la masse, c'est-à-dire, au fond, sur la priorité à donner, par l'artillerie, aux batteries ennemies ou à l'infanterie.

Ce que tout le monde veut, c'est une artillerie intimement liée aux autres armes, prenant une part active et constante à la bataille, par conséquent essentiellement mobile et manœuvrière.

Ce programme peut être réalisé par un règlement qui, sans imposer aucun procédé absolument nouveau, se bornerait à indiquer les principes généraux conformes au rôle et aux moyens d'action de l'artillerie à tir rapide, en laissant la liberté la plus grande sur la manière de les appliquer.

V

L'artillerie dans les différentes phases de la bataille.

Après avoir vu les divers points sur lesquels la discussion est engagée, esquissons maintenant très succinctement les diverses missions et le rôle de l'artillerie pendant la bataille, telles que les caractérise dans un ouvrage récent le commandant Rouquerol, en s'appuyant sur ce principe directeur : *C'est par la coopération de l'infanterie et de l'artillerie qu'on obtient les résultats décisifs. Chacune de ces armes, réduite à ses propres forces, immobilise l'adversaire et se trouve elle-même immobilisée ; il faut donc une action concordante.*

Les règlements français reconnaissent dans le combat les quatre phases suivantes :

Préliminaires.

Préparation.

Action décisive.

Achèvement.

Cette succession régulière ne se réalise pas constamment, et même l'une ou l'autre phase peut faire défaut, mais une telle division du combat offre des avantages pour l'étude du mode d'emploi des forces.

On peut critiquer le nom de « préparation » attribué à la seconde phase, appelée aussi combat d'usure, car le même terme est encore appliqué à la « préparation spéciale » de l'action décisive ; toutefois, il offre l'avantage d'indiquer la valeur relative de cette période, dans laquelle on ne donne plus à la lutte d'artillerie une place aussi prépondérante qu'autrefois.

Préliminaires.

D'après l'art. 93 de l'instruction pratique provisoire du 24 décembre 1896 sur le service de l'artillerie en campagne :

Les préliminaires consistent dans la prise du contact et l'engagement des avant-gardes. Destinés à orienter le commandement sans engager sa liberté d'action, ils doivent être conduits de manière à laisser le commandant des troupes libre de refuser le combat ou de l'engager.

L'artillerie a pour mission de faciliter l'attaque de l'avant-garde en aidant l'infanterie à s'emparer des positions importantes du terrain.

Les batteries d'avant-garde ont deux rôles en quelque sorte contradictoires :

1^o S'engager très vigoureusement, s'il est nécessaire, pour appuyer l'infanterie.

2^o Se réserver en même temps, pour être à même de mener à bonne fin le combat de l'avant-garde, qui peut durer longtemps, car il doit permettre de prendre toutes les mesures propres à assurer l'entrée en ligne des batteries du gros.

Tant que les batteries d'avant-garde sont seules en jeu, le commandant reste libre de refuser le combat.

Combat de préparation.

La masse du gros de l'artillerie doit entrer en action avant la masse d'infanterie et lui préparer la voie. Elle intervient autant que possible d'une manière instantanée et par surprise.

Le premier objectif est généralement la masse d'artillerie de l'ennemi, puisque les deux artilleries peuvent s'atteindre aux grandes distances, et que tant que l'une reste intacte et libre de l'emploi de ses feux, elle arrêtera les progrès de l'adversaire.

Cette lutte a surtout pour objet de permettre ensuite à l'artillerie de consacrer le plus de forces disponibles à sa tâche principale, qui est d'appuyer coûte que coûte, matériellement et moralement, l'infanterie pendant les périodes suivantes du combat.

Au bout d'un certain temps, l'une des artilleries aura obtenu sur l'autre une supériorité marquée, et le combat de préparation se développera avec ses péripéties.

Au moment où les masses d'infanterie apparaissent, les objectifs se multiplient et les commandants de l'artillerie doivent procéder à leur répartition entre les batteries qui ne seront pas employées à tenir en échec l'artillerie adverse. Il se produit alors une série de combats partiels ayant pour objet l'attaque ou la défense des points d'appui. La masse d'artillerie se disloque donc en groupes plus ou moins nombreux, recevant des missions différentes, mais qui sont susceptibles de reconstituer, suivant les besoins, des masses plus ou moins considérables.

Action décisive.

L'attaque décisive est une marche exécutée par l'infanterie en vue d'enfoncer la ligne ennemie sur un point dont la possession entraîne le gain de la bataille. Elle ne se distingue des

opérations similaires exécutées au cours du combat que par l'accumulation des moyens et la puissance des efforts.

Le rôle de l'artillerie est encore de préparer, de protéger et d'appuyer, c'est-à-dire de désorganiser la défense, de renverser les obstacles, d'éteindre ou de détourner les feux ennemis, et d'accompagner.

Il faut, avant de commencer la préparation spéciale de l'attaque, réunir une masse d'artillerie à l'abri des vues, pour que cette préparation produise un effet de surprise. Une opération de ce genre peut demander plusieurs heures ; elle rappelle celle qui a eu lieu au commencement de la bataille, avec cette différence qu'un grand nombre des batteries de la masse auront déjà participé au combat d'usure et que plusieurs devront rester sur les emplacements occupés dans les épisodes antérieurs.

Pour former cette masse, on ne devra dégarnir complètement d'artillerie aucune partie du champ de bataille, car il importe d'immobiliser l'ennemi sur toute la ligne, et il faut laisser partout assez d'artillerie pour pouvoir au moment de la préparation de l'attaque redoubler les efforts et les feux sur tout le front.

Les pièces de campagne de gros calibre sont tout indiquées pour participer à la préparation de l'attaque.

Les rôles sont répartis entre les *contrebatteries*, ayant l'artillerie pour objectif, et les *batteries de préparation*, chargées d'ouvrir la voie et de désorganiser la défense.

La préparation de l'attaque commencera au moment où les troupes d'attaque seront sur le point de se démasquer ; elle continuera pendant la marche de l'infanterie sous le feu du fusil et se terminera par une rafale générale au moment où les troupes d'attaque seront tout près d'aborder l'ennemi. L'artillerie allongera alors son tir.

Pendant l'exécution de l'attaque, la protection des flancs de l'infanterie de l'attaque par les contrebatteries et les batteries de préparation n'est pas suffisante. Cette protection latérale sera confiée aux *batteries d'encadrement*. Celles-ci peuvent avoir été spécialisées dès le commencement de la préparation de l'attaque ou désignées au cours ou à la fin de la préparation parmi les contrebatteries ou les batteries de préparation.

Les *batteries d'accompagnement*, chargées d'appuyer moralement et matériellement l'attaque, sont des groupes ou des

batteries isolées qui suivent l'attaque dans sa marche. L'attaque y gagne un surcroît de force morale de nature à compenser largement les pertes éprouvées par ces batteries.

L'art. 135 du Règlement sur le service des armées en campagne ne parle plus de cet accompagnement, mais on reconnaît qu'il est nécessaire, quelques pièces ennemies derrière un obstacle pouvant diriger sur l'infanterie qui s'avance des feux d'écharpe écrasants.

Ces mouvements en avant de l'artillerie doivent être préparés et organisés. Les batteries qui les exécuteront seront autant que possible désignées parmi celles qui sont affectées aux unités de la masse d'attaque.

Comment accompagner ? Pas à pas ou par bonds ?

Si le terrain est praticable aux allures vives et présente des positions, les batteries peuvent s'arrêter quelques instants pour lancer des rafales, puis rejoindre sans perdre le contact.

Si le terrain est coupé, exige des allures lentes, les batteries ne peuvent s'arrêter toutes sans perdre le contact des troupes. Les unes exécutent la marche par bonds, les autres suivent pas à pas.

Il faut que l'infanterie sente l'appui constant et immédiat des batteries d'accompagnement et que celles-ci arrivent en même temps qu'elle sur la position enlevée. Toutes les batteries en masse se mettent alors en mouvement aux allures vives pour occuper la position conquise.

En cas d'échec, l'artillerie, tout particulièrement celle qui s'est le plus avancée, doit couvrir la retraite de l'infanterie et, en outre, arrêter la poursuite de l'ennemi.

Quant à la défense, tous ses efforts pendant la lutte doivent tendre à reconstituer des batteries et à concentrer des batteries nouvelles, si c'est possible.

Dès que l'adversaire s'avance pour l'attaque, toute l'artillerie doit, même sans ordre spécial, entrer de nouveau en action avec toutes ses pièces. Elle tire uniquement sur l'infanterie, sans se préoccuper du feu des batteries ennemies, et doit faire preuve jusqu'au dernier moment d'une inébranlable ténacité, dùt-elle perdre ses pièces. Des batteries isolées, s'installant par surprise sur d'autres emplacements, peuvent être d'un emploi avantageux.

Achèvement.

L'achèvement commence lorsque la position attaquée est définitivement acquise à l'assaillant. L'artillerie y joue un rôle important ; en effet, elle est l'arme de la poursuite, parce qu'elle joint la mobilité à la puissance du feu, et elle est également l'arme de la retraite, parce que seule elle peut maintenir le feu puissant de l'ennemi à une grande distance des colonnes en formation et rendre ainsi possible une retraite en bon ordre.

Chacun des adversaires cherchant à mettre en action le plus de batteries, il en résultera un combat d'artillerie, comme au commencement de la bataille, l'artillerie de l'attaque occupant la position conquise, celle de la défense une position de repli.

Dès ce moment, le vainqueur doit se préoccuper de désigner, de reconstituer au besoin, les batteries qui prendront part à la poursuite.

Dans la retraite, d'autre part, un certain nombre de batteries restent attachées à l'infanterie ; les autres manœuvrent en masse.

La rapidité est essentielle ; tandis que l'artillerie du vainqueur cherchera à commencer la poursuite immédiatement après l'occupation de la position, l'artillerie de la retraite s'efforcera de tenir tête sans se préoccuper de la perte possible de ses pièces.

Une fois la poursuite commencée, tous les moyens doivent être mis en œuvre pour progresser rapidement.

Dans la poursuite, l'artillerie n'hésitera pas à tirer aux plus grandes distances ; souvent elle aura avantage à prendre pour objectif les portions les plus éloignées de l'ennemi, car ce sont celles où commence le plus facilement la débandade.

Le mouvement de retraite commence sous la protection de la masse d'artillerie. Quelques batteries, attachées à l'infanterie, occuperont des positions secondaires de résistance et fermeront la marche. La masse pourra alors occuper une seconde position principale.

On voit par là que dans l'attaque tout mouvement offensif n'est assuré que par l'appui mutuel des deux armes ; dans la retraite, toute rupture ne peut être exécutée que par leur protection réciproque.

L'artillerie commence toujours au pas ses mouvements ré-

trogrades ; mais elle prend le trot dès qu'elle a traversé les premières lignes de l'infanterie. La poursuite cherchant à menacer les flancs, ceux-ci doivent être spécialement surveillés.

S'il s'agit de positions de campagne fortifiées, les principes généraux restent les mêmes. Les reconnaissances, l'établissement d'observatoires, de communications, de dépôts de munition, ont une importance spéciale.

En résumé, seule l'offensive permet d'obtenir des résultats décisifs. L'infanterie est l'arme principale. L'artillerie a pour rôle essentiel d'appuyer la marche en avant de celle-ci, indirectement en réduisant au silence l'artillerie ennemie, qui arrête l'infanterie ; directement en renversant les obstacles, en préparant les attaques de l'infanterie et en achevant la lutte.

La formation et l'engagement d'une masse d'artillerie sont dans toute phase du combat des opérations capitales. L'ennemi cherchant à empêcher l'action de cette masse d'artillerie, il en résulte un combat d'artillerie, qui prélude à toutes les périodes de la lutte, surtout au combat de préparation, à l'attaque décisive et à la poursuite.

Résumé par A. PAGAN.

